

PAR COURRIEL

Québec, le 9 mars 2022

Monsieur Jocelin Dumas
Président et régisseur
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
jocelin.dumas@regie-energie.qc.ca

Monsieur le Président,

À titre de ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, je suis préoccupé par la situation du marché de l'essence au Québec, en particulier par les prix qui ont beaucoup fluctué au cours des dernières semaines, en raison notamment du conflit en Ukraine. Certains allèguent que les détaillants ont profité de la situation actuelle pour gonfler leurs marges de commercialisation. Je souhaite faire la lumière sur la situation et aider les consommateurs à mieux identifier les variables permettant de comprendre le niveau des prix, incluant les prix de gros de l'essence.

La Régie de l'énergie est chargée de surveiller les prix des produits pétroliers afin, notamment, de renseigner les consommateurs. De ce fait, elle détient beaucoup d'informations dont elle se sert aux fins de ses publications sur son site Internet. Ces informations lui permettent d'observer et d'analyser les tendances du marché de l'essence dans l'ensemble des régions du Québec.

En conséquence, je demande à la Régie de l'énergie, en vertu des articles 42 et 57 de la Loi sur la Régie de l'énergie (RLRQ, chapitre R-6.01), un avis sur le niveau des prix de vente au détail au Québec. Celui-ci devra fournir des renseignements sur l'évolution comparative du niveau des prix en identifiant les principales composantes des prix, notamment les marges de commercialisation.

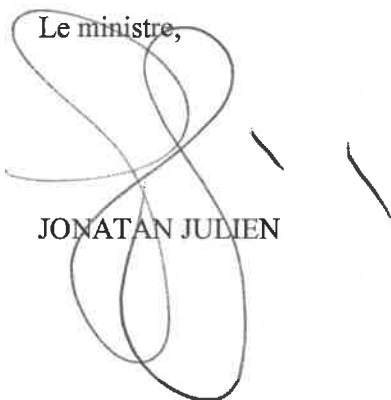
Par ailleurs, je souhaite que les Québécoises et les Québécois soient mieux informés sur les fluctuations des prix et leurs composantes. Dans ce contexte, cet avis devra également proposer des pistes de solution relatives à une meilleure diffusion de l'information.

... verso

Les travaux requis par ce mandat devront être réalisés dans un souci d'efficacité et aux meilleurs coûts possibles en utilisant, notamment, les données dont la Régie de l'énergie dispose déjà.

L'avis de la Régie de l'énergie devra m'être transmis au plus tard le 8 avril 2022.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le ministre,

JONATAN JULIEN